

# ORIENTATION ET RÉORIENTATION À L'ISSUE DE LA 1<sup>RE</sup> ANNÉE L. AS ET CONDITIONS POUR UTILISER SA 2<sup>E</sup> CHANCE

## ETUDIANTS DE L. AS N'INTÉGRANT PAS UNE FILIÈRE DE SANTÉ

L. AS	Licence	Accès MMOP *	Réorientation / Poursuite d'études
<b>Année L.AS validée (60 ECTS) et option santé validée.</b>	Poursuivre en L2 (sans option santé) de votre mention de licence.	Il faut valider la L2. L'option santé étant validée. La note de l'option santé en L1 n'est pas prise en compte pour le classement à l'issue de la L2 ou de la L3. Seuls les résultats de l'année en cours (L2 ou L3) sont pris en compte. Il est possible de tenter sa 2 <sup>e</sup> chance en L2 ou L3 si vous avez candidaté à l'issue de la L. AS 1. Si vous n'avez pas candidaté à l'issue de la L. AS 1, vous conservez vos deux chances.	Dans le cadre d'une réorientation, le choix d'une autre mention de licence est possible : candidature via eCandidat. Réorientation possible dans une autre formation (BTS, BUT...)
<b>Année L.AS validée (60 ECTS) et option santé non validée.</b>	Poursuivre en L2 de la mention de licence et repasser l'option santé.	Il faut valider la L2 ou la L3 et l'option santé. Vous conservez vos deux chances.	Dans le cadre d'une réorientation, le choix d'une autre mention de licence est possible : candidature via eCandidat. Réorientation possible dans une autre formation (BTS, BUT...)
<b>Année L.AS validée (60 ECTS). Vous n'avez pas validé l'option santé et vous n'avez pas candidaté à l'accès MMOP.</b>	Poursuivre en L2 de la mention de licence et passer l'option santé. Vous pouvez tenter l'accès en MMOP, ce sera votre 1 <sup>re</sup> chance.	Il faut valider la L2 et l'option santé. Après obtention de la L2 et de votre option santé, vous pouvez tenter votre 1 <sup>re</sup> chance d'entrer en MMOP.	Dans le cadre d'une réorientation, le choix d'une autre mention de licence est possible : candidature via eCandidat. Réorientation possible dans une autre formation (BTS, BUT...)
<b>Année L.AS non validée (moins de 60 ECTS) et option santé non validée.</b>	Redoubler la L1 dans la même mention de licence sans option santé (accès en L.AS contingenté).	Après obtention de la L1, vous pouvez suivre l'option santé en L2. Après obtention de la L2 et validation de l'option santé, vous pouvez tenter votre 1 <sup>re</sup> chance d'entrer en MMOP en fin de L2 ou en L3.	Se réorienter dans une autre mention de Licence. Réorientation possible dans une autre formation (BTS, BUT...) : candidature via Parcoursup.
<b>Année L.AS non validée (moins de 60 ECTS) et option santé validée.</b>	Redoubler la L1 dans la même mention de licence sans option santé (pas en L. AS puisque l'option santé validée est conservée).	Après obtention de la L2, vous pouvez tenter votre 1 <sup>re</sup> chance d'entrée en MMOP (candidature à 120 ECTS) puisque vous avez validé l'option santé en L.AS 1.	Redoubler en L1 dans la mention de licence, mais pas en L. AS. Réorientation possible dans une autre formation (BTS, BUT...) : candidature via Parcoursup.

**\* Pour candidater à MMOP, que ce soit la 1<sup>re</sup> fois ou lors de la 2<sup>e</sup> chance, il faut avoir validé l'option santé et son année de licence à la session 1 (pas à la seconde session "rattrapage").**

**Les 60 ECTS de l'année de licence (L. AS 1, L2 ou L3) doivent être obtenus en totalité durant l'année universitaire de candidature en MMOP (sauf dans le cadre d'un Régime spécial d'étude - RSE).**